

# Les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1907

Autor(en): **H.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **59 (1908)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784043>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il n'a aucune tare. Suivant le dire de M. Davall, inspecteur forestier, et que nous rapporte M. Vodoz, municipal à la Tour-de-Peilz, il aurait été planté en 1780. C'est bien un des beaux parmi les cèdres de chez nous.

Et pourtant, dans notre canton, cinq autres cèdres sont de taille encore plus grande. C'est dire que cette essence est vraiment bien acclimatée dans nos parages. *H. Badoux.*



## **Les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1907.**

Extrait du rapport présenté à l'assemblée générale de la Société  
vaudoise des forestiers, en juin 1908.

Nous avons vu, l'an dernier, que 36 pépinières scolaires ont fonctionné normalement en 1906. Ce nombre était en augmentation de 12 sur celui de 1905. Nous avons le plaisir de constater que 1907 marque un nouveau pas en avant; en effet, 42 pépinières nous ont envoyé un rapport sur leur travail, et il semble qu'en général celui-ci a été meilleur encore qu'en 1906.

Les 4 pépinières nouvelles mises en train en 1906 sont celles de Montmagny (3 ares), de Chanéaz (10 ares), La Chaux (0,62 ares) et de Mollondin (2,50 ares).

*L'étendue des pépinières* s'est maintenue au même chiffre qu'en 1906, malgré l'augmentation de leur nombre, soit à 192,5 ares. Ce fait, en apparence anormal, s'explique par la diminution de l'étendue de plusieurs qui étaient vraiment de grandeur démesurée. Beaucoup se sont agrandies; la plus petite, celle de l'école industrielle du Chenit, mesure encore 50 m<sup>2</sup>; la plus grande est celle de Carrouge, avec 17,50 ares.

L'étendue moyenne est de 4,70 ares (elle était de 5 1/2 ares en 1906); elle nous paraît largement suffisante pour le but proposé. Il faut noter encore que plusieurs écoles ont décidé de changer l'emplacement de leur pépinière, soit à cause d'un trop grand éloignement des classes, ou que le sol soit manifestement impropre à la culture.

*Semis.* Il a été semé les quantités suivantes de graines :

Epicéa . . . . .	69,5 kg	Hêtre . . . . .	2,0 kg
Sapin . . . . .	18,0 »	Frêne . . . . .	9,0 »
Mélèze . . . . .	16,0 »	Bouleau . . . . .	5,0 »
Arolle . . . . .	0,5 »	Verne . . . . .	10,5 »
Pin sylvestre . . . . .	18,0 »	Noix . . . . .	20,0 »
Pin Weymouth . . . . .	2,3 »		

Résineux . . . . .	124,3 kg	Feuillus . . . . .	42,0 kg
--------------------	----------	--------------------	---------

soit, au total : 166,3 kg.

Relevons que cette quantité est supérieure à celle semée en 1906 dans les pépinières des forêts publiques de 17 cantons suisses.

Dans le chiffre total de 166 kg, l'épicéa entre pour 42 % ; cette proportion est encore forte, mais elle est beaucoup plus normale qu'en 1906. Il semble désirable de faire une part plus large aux feuillus, au hêtre en particulier. Nos pépiniéristes ne doivent pas oublier que les semis de hêtre et de sapin blanc doivent être faits en automne ; les chances de réussite sont meilleures. C'est à ce moment seulement que le Département fournit la graine de ces deux essences. Nous leur recommandons vivement d'en tenter l'essai l'automne prochain.

*Plants extraits.* Tandis qu'en 1906, 11 pépinières seulement ont fourni des plants pour plantations à demeure, 17 ont été capables de le faire en 1907. Le nombre des plants extraits a passé de 48,650 à 114,150, qui se répartissent ainsi :

Epicéa . . . . .	100,400 plants, soit le	88,0 %	} Résineux, 93,7 %.
Sapin . . . . .	1,000 »	0,9 %	
Mélèze . . . . .	290 »	0,2 %	
Pin . . . . .	5,200 »	4,6 %	
Hêtre . . . . .	1,150 »	1,0 %	} Feuillus, 6,3 %.
Frêne . . . . .	4,250 »	3,7 %	
Verne . . . . .	1,800 »	1,6 %	
Noyer . . . . .	65 »	—	
Total		114,155 plants.	100,0 %

Ce chiffre, bien respectable déjà, de 114,000 plants, représente le  $\frac{1}{200}$  environ des plants produits en 1906 dans les pépinières des forêts publiques de toute la Suisse. Il est supérieur à celui fourni par les forêts publiques des cantons d'Uri, Bâle-Ville et

Rhodes-Intérieures ; il atteint presque celui de Glaris ; on ose donc en parler.

Pour la première fois, l'une de nos pépinières a fourni des plants de sapin blanc, c'est celle de Chavornay ; par malheur, ce bel effort, si méritoire, semble avoir épuisé toute l'énergie dont elle était capable. En effet, le rapport signale que la commune a repris la pépinière à son compte.

Nous avons l'obligation de relever la proportion, décidément trop élevée, des plants d'épicéas fournis (88 %). Pour la Suisse entière, elle était, en 1906, de 52 %. Nous engageons vivement Messieurs les instituteurs, directeurs de pépinières, à lutter contre cette prédominance trop forte des plants d'épicéa que rien ne justifie. D'autre part, la proportion des plants feuillus, qui n'est que du 6,3 %, est trop faible (Suisse, 22 %). Il faut reconnaître que les semis de 1907 dénotent une plus grande variété dans le choix des essences ; il semblerait que l'on a tenu compte des conseils de nos rapports précédents touchant ce point.

*Repiquages.* 33 pépinières avaient, à fin 1907, des plants repiqués de 3 ans et plus. Ceux-ci se répartissent comme suit :

Epicéa . . .	219,180 plants, soit le	86,7 %	} Résineux, 92,7 %.
Sapin . . .	2,800 »	0,8 %	
Mélèze . . .	2,940 »	0,9 %	
Pin . . .	12,500 »	3,7 %	
PinWeymouth	1,350 »	0,4 %	
Douglas . . .	500 »	0,2 %	
Hêtre . . .	13,560 »	4,0 %	} Feuillus, 7,4 %.
Charme . . .	400 »	0,1 %	
Frêne . . .	10,050 »	3,0 %	
Verne . . .	80 »	—	
Noyer . . .	50 »	—	
Ailanthé . . .	200 »	—	
Erable . . .	300 »	0,1 %	}
Peuplier . . .	300 »	0,1 %	
Total, 14 essences		337,410 plants.	100,0 %

Ici encore, l'observation faite à propos des plants extraits conserve toute sa valeur ; l'épicéa occupe une place disproportionnée et on néglige trop les feuillus.

*Nombre des pépiniéristes.* Ce chiffre ne peut pas être évalué exactement, car plusieurs rapports sont insuffisamment précis à cet égard. Il varie entre 950 et 1000.

Presque partout, les travaux de semis, de repiquage et d'entretien sont faits par les écoliers. Même les labours et défonçages sont, dans la majorité des cas, exécutés par la gent écolière. Toutefois, quelques communes chargent leurs ouvriers de ces gros travaux, ce qui paraît logique.

Il semble qu'en 1907 Messieurs les instituteurs ont recouru davantage qu'auparavant aux conseils et directions des inspecteurs forestiers et gardes de triage. Nous leur rappelons que ceux-ci se feront toujours un plaisir de leur continuer ainsi leur appui. Qu'on veuille donc y recourir le plus possible. C'est au prix de cette collaboration que l'œuvre de la pépinière scolaire portera tous ses fruits.

Les rapports fournis sont, cette année, pour la plupart très laconiques. Ils contiennent presque tous une brève réponse aux questions de la circulaire du Département de l'Instruction publique. Mais rien de plus. Il est regrettable que les auteurs de ces rapports se soient crus liés par le questionnaire à tant de concision. On aimerait apprendre ce que pensent les écoliers de ces travaux, l'esprit qu'ils y apportent, quels ont été les petits faits les plus saillants constatés au cours des travaux, les accidents survenus, la réussite des semis ou des repiquages et d'autres choses encore.

On l'apprendrait, croyons-nous, si tous les rapports étaient rédigés non pas par un membre de la Commission scolaire, qui, on le conçoit, est insuffisamment renseigné sur les travaux faits, mais par l'instituteur directeur de la pépinière.

C'est, au reste, ainsi que cela avait été prévu, et il est bien désirable qu'on s'en tienne à ces premières instructions du 25 mars 1904. Il va de soi que les différents rapports, instructions, etc., concernant la tenue des pépinières, qui leur ont été adressées jusqu'ici, doivent être remis à l'instituteur-directeur et ne pas rester en mains de la Commission.

A l'assemblée générale du Sentier, il a été décidé de répartir comme suit les subsides de la Société vaudoise des forestiers pour les travaux de 1907.

Hors concours :	1	pépinière (Sassel).
Diplôme :	3	pépinières (Carrouge, Faoug et l'Isle).
Subside de 15 fr. :	3	» (Avenches, Moudon et Pompaples).
» 10 » :	10	»
» 5 » :	18	»
Aucun subside :	7	»
Total :	42	pépinières.

Il est rappelé aux autorités scolaires que, pour avoir droit au subside, chaque pépinière doit faire parvenir, au plus tard le 15 janvier de chaque année, un rapport rédigé par l'instituteur-directeur de la pépinière. Ce rapport doit indiquer, aussi exactement que possible, les réponses aux questions ci-après :

- 1° Etendue de la pépinière.
- 2° Nombre de kilos de graines semées, par essence.
- 3° Nombre de plants extraits de la pépinière pour être mis à demeure, par essence.
- 4° Nombre de plants repiqués, de deux ans et plus, actuellement en pépinière, par essence.
- 5° A quels travaux les élèves ont-ils participé ?
- 6° Combien de temps ?
- 7° Combien d'élèves ?
- 8° Est-ce que des personnes étrangères à l'école ont collaboré à l'entretien de la pépinière, soit comme directeurs, soit comme ouvriers ?
- 9° Si oui, qui ? (Gardes ou ouvriers forestiers.)

Messieurs les instituteurs, que cela concerne, sont priés de vouloir bien se souvenir, qu'à côté de ces réponses, tous autres renseignements intéressants seront toujours les bienvenus. *H. B.*

